



recrute par voie contractuelle (CDD 1 an)

**Un.e agent.e périscolaire multi-sites**

**Pour son service éducation**

**Ecoles de Bergères-lès-Vertus, de Val-des-Marais et Blanche de Navarre (VERTUS)**

**Poste à pourvoir à compter du 24/08/2024**

**Temps non complet : 18h15 annualisées**

Sous l'autorité du Responsable du service et du Responsable pôle personnel scolaire et périscolaire, vous assurez l'animation et l'encadrement des enfants lors des temps périscolaires.

Vous êtes plus particulièrement chargé.e de :

- Animer les temps d'accueil périscolaire, notamment en fédérant les enfants autour de projets d'activités que vous animerez,
- Ouvrir et fermer l'accueil périscolaire si besoin,
- Gérer les inscriptions et les listes de présence/absence et leur transmission auprès de la référente école,
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire,
- Encadrer, accompagner les enfants dans le respect de leur sécurité physique et morale,
- Etre le.la garant.e du bien-être des enfants, et assurer les premiers soins, appeler les parents,
- Entretenir le matériel périscolaire, de manière curative et préventive, alerter sur les éventuels dysfonctionnements observés,
- Appliquer les règles du tri et d'évacuation des déchets, et vérifier l'état de propreté des locaux,
- Veiller au respect et à l'application des règlements intérieurs.

• **Profil :**

- Connaissance du public « enfant » et de l'environnement de l'accueil,
- Titulaire du CAP Petite enfance, BAFA /BAFD/BPJEPS
- Connaissance des normes d'encadrement requises,
- Connaître les règles et consignes de sécurité,
- Maîtrise des gestes de premiers secours

- Savoir organiser son travail en fonction du planning des activités,
- Capacité à travailler en équipe et de manière autonome,
- Capacité d'écoute auprès des enfants et de bienveillance, savoir faire preuve de fermeté si besoin,
- Faire preuve de discrétion, de réserve, et de neutralité

**Particularités du poste :**

- Agitation des enfants
- Station debout prolongée

**Horaire :**

- Périscolaire (Bergères-lès-Vertus) : LMJV de 7H30 à 9H00
- Périscolaire/ cantine (Blanche de Navarre) : LMJV de 11H45 à 14H00
- Périscolaire (Val-des-Marais) : LMJV de 16H15 à 18H00

Rémunération indiciaire et régime indemnitaire, CNAS

Rémunération : 993,22€ brut mensuel

Merci d'adresser **avant le 04 juillet 2024**, votre candidature avec un CV à :

Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, Place du 13<sup>ème</sup> Régiment de Génie, BP 80526, 51331 Epernay cedex.

Ou par voie électronique : [recrutement@epernay-agglo.fr](mailto:recrutement@epernay-agglo.fr)